

Troisième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Technocalor SA en liquidation, Genève***
2.

*Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3.

*Date de la décision:* 29.06.2005
4.

*Echéance de préavis des créances:* **19.08.2005**
5.

*Adresse pour la déclaration des créances:* c/o COFID SA, à l'att. de Jean-Claude Bartl, liquidateur, route de Frontenex 51, 1207 Genève
6.

*Indication:* *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

*Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de répartition anticipée après und délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Me Christian Goerg, notaire  
1211 Genève 3

(02939126)